Protocole sanitaire : lecture du SNUipp FSU 36

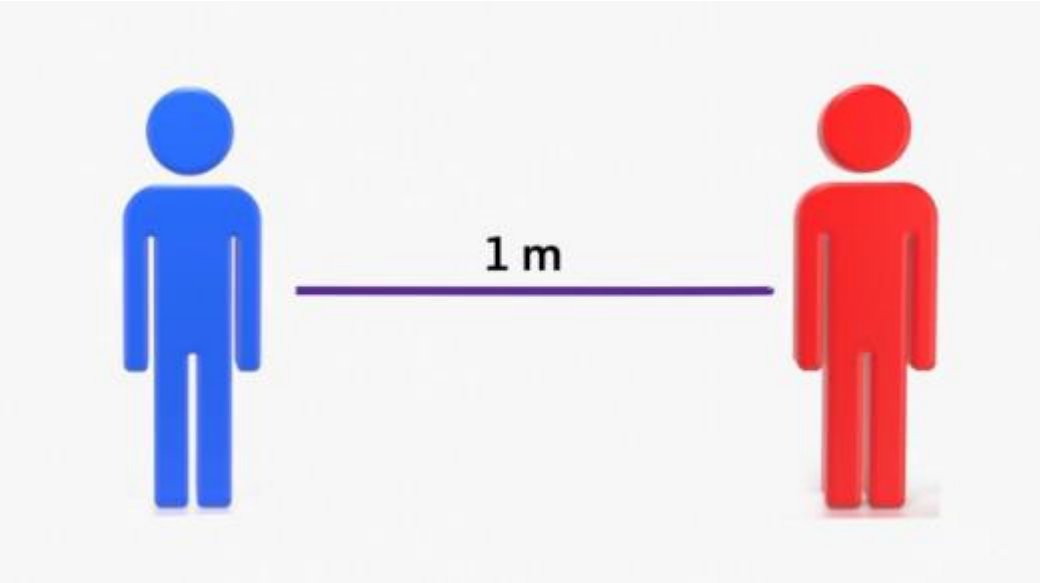

5 PRINCIPES GÉNÉRAUX

Le maintien de la distanciation physique
L'application des gestes barrière
La limitation du brassage des élèves
L'assurance d'un nettoyage et d'une désinfection des locaux et matériels
L'information, la communication et la formation

Principes généraux

- **Lavage des mains** (essentiel à plusieurs moments de la journée, moments définis dans le protocole)
- **Port du masque** (l'éducation nationale fournira pour les personnels des masques catégorie 1, deux masques par jour), pas obligatoire pour les élèves d'école élémentaire, déconseillé en maternelle) : il appartiendra aux parents de fournir les masques, des masques FFP1 seront dans les écoles pour des élèves présentant des symptômes.
- **Ventilation des salles et sanitaires**
- **Limiter le brassage des élèves**
- **Assurer le nettoyage et la désinfection des locaux et matériel** (protocole de nettoyage décrit plus bas)
- **Communication et informations aux familles :** les parents doivent être informés clairement des conditions d'ouverture des locaux, de leur rôle actif dans le respect des gestes barrières, de la surveillance de l'apparition de symptômes chez leurs enfants, du protocole prévu un cas d'apparition de symptômes chez un élève ou un PE, de la procédure quand un cas sera avéré, des numéros de téléphones utiles, de l'interdiction de pénétrer dans l'école, des points d'accueil et sortie des élèves, des horaires à respecter, de l'organisation de la demi-pension.
- **Les PE et personnels** doivent être formés des gestes barrières, distanciation physique, port du masque… pour eux-mêmes et leurs élèves. Formation adaptée à l'âge des élèves.
- **Les élèves :** le jour de la rentrée ils doivent bénéficier d'une information pratique sur la distanciation sociale, les gestes barrières, le lavage des mains. Des kits seront fournis par l'éducation nationale. Chaque élève doit bénéficier de séance d'éducation à la santé, site « e-Bug ! » validé par le MEN.

Fiche thématique : ACCUEIL DES ÉLÈVES	
Préconisations et règles de prévention à appliquer, dispositions communes	Possible dans mon école Impossible dans mon école
Accueil : plusieurs enseignants au portail avec masque et gel Accueil : plusieurs enseignants qui accompagnent aux classes	
Circulation : organiser des sens prioritaires de passages	
Circulation : maintenir la distanciation sociale (panneaux, marquages…)	
Entrées et sorties : multiplier les accès	
Mettre en place des signalétiques claires et compréhensibles	
Mettre en place des arrivées échelonnées	

Faire respecter les horaires mis en place par les familles		
Interdire l'entrée dans l'école des personnes extérieures à l'école (parents, taxi…)		
Accueil des élèves	Possible dans mon école	Impossible dans mon école
Lavage des mains ou gel sous surveillance d'un adulte		
Accès direct à la classe après le lavage des mains		
Informer régulièrement les familles de la situation de l'école (nombres d'élèves accueillis, conditions sanitaires, conditions d'encadrement…)		
Points de contrôle, dispositions communes	Possible dans mon école	Impossible dans mon école
Cohérence des plannings entre accueillants et accompagnants		
Vérifier chaque jour la présence de : savon, essuie main jetable, gel **AVANT** l'arrivée des élèves		
Vérifier les signalétiques de déplacement chaque jour **AVANT** l'arrivée des élèves		
Ouvrir et laisser ouvert les portes et portails **AVANT** l'arrivée des élèves		
Cohérence des emplois du temps avec les arrivées échelonnées		

Fiche thématique : AMÉNAGEMENT DES CLASSES		
Préconisations et règles de prévention à appliquer, dispositions communes	Possible dans mon école	Impossible dans mon école
L'aménagement de la classe doit permettre la distanciation physique d'au moins 1m - Organisation et occupation des salles - Pas de tables en vis-à-vis - Un mètre entre chaque table et le bureau du PE - Eloigner les tables des portes (distanciation physique lors de l'entrée en classe) - Limiter les déplacements en classe		
Limiter les croisements dans la classe (sens de circulation matérialisé au sol)		
Port du masque des PE même lorsque la distanciation sociale est respectée		
Aération des salles : - Avant l'arrivée des élèves et pendant 15 min - Pendant les récréations - Pendant la pause méridienne - En fin de journée		

Disposition spéciale école maternelle		
Aménager les salles de sieste pour respecter les règles de distanciation et sanitaires		
Points de contrôle, dispositions communes	Possible dans mon école	Impossible dans mon école
Avant l'entrée en classe : - Aérer les salles de classe - Vérifier le bon aménagement de la salle - Vérifier la neutralisation des bibliothèques et armoires - Ouvrir les portes - Guider le groupe pour respecter la distanciation sociale		
Pendant la classe : - Veiller au respect des gestes barrières et de la distanciation sociale - Veiller à interdire le prêt et/ou échange de matériel - Proscrire l'utilisation de matériel collectif		
A la fin de la classe : - Ouvrir les portes - Veiller à ce que les couloirs soient libres - Guider le groupe - Ouvrir les fenêtres		
Disposition spéciale école maternelle		
Aménager les salles de sieste pour respecter les règles de distanciation et sanitaires		

Fiche thématique : GESTION DES CIRCULATIONS		
Préconisations et règles de prévention à appliquer, dispositions communes	Possible dans mon école	Impossible dans mon école
Etablir un sens de circulation dans le respect des règles d'incendie et d'évacuation		
Les portes doivent restées ouvertes (pour éviter les contacts), sauf portes coupe-feu		
Les portes des classes ouvertes avant l'arrivée des élèves		
Privilégier une entrée en classe par plusieurs accès		
Assurer la distanciation dans tous les contextes		
Décaler les horaires de pause pour éviter les brassages		
Lister les intervenants extérieurs et leur fournir les consignes		

Points de contrôle, dispositions communes	Possible dans mon école	Impossible dans mon école
Vérifier que la signalétique relative aux déplacements est en place		
Portes ouvertes dans la mesure du possible		
Respect des sens de circulation et de distanciation pendant les déplacements		
Cohérence des plannings de pause par classe		
Cohérence des emplois du temps pour éviter les brassages		
Transmission des consignes aux intervenants extérieurs		

Fiche thématique : ACTIVITÉS SPORTIVES ET CULTURELLES		
Préconisations et règles de prévention à appliquer, dispositions communes	Possible dans mon école	Impossible dans mon école
ACTIVITÉS SPORTIVES : - Tenue adaptée - Proscrire les jeux de ballons et de contacts - Proscrire l'utilisation de matériel collectif qui serait manipulé - Parcours sportifs individuels à privilégier		
ACTIVITÉS CULTURELLES ET MANUELLES : - Matériel individuel à privilégier ou désinfection régulière si matériel collectif - Matériel individuel et personnel pas de prêt collectif - Adapter le fonctionnement des bibliothèques collectives - Privilégier les lectures par le PE - Privilégier les découvertes et la culture au travers de moyen audio-visuel - Penser à des jeux qui ne requièrent pas de toucher		
Dispositions spécifiques « Maternelle »	Possible dans mon école	Impossible dans mon école
HABILLAGE /DÉSHABILLAGE : - Demander des tenues pour que les élèves soient autonomes		
ACTIVITÉS SPORTIVES : - Tenues simples		
ACTIVITÉS CULTURELLES ET MANUELLES : - Retirer les jeux qui peuvent être manipulés - Attribuer des boites de matériel individuel : pots avec feutres, stylos, ciseaux…		
Dispositions spécifiques « Elémentaire »		

ACTIVITÉS SPORTIVES : - Tenue de sport dès le matin pour éviter de se changer		
ACTIVITÉS CULTURELLES ET MANUELLES : - Retirer les jeux qui peuvent être manipulés		
Points de contrôle, dispositions communes	Possible dans mon école	Impossible dans mon école
ACTIVITÉS SPORTIVES : - Veiller à la distanciation - Veiller à l'absence de points de contacts - Veiller que l'accès aux ballons ou matériel ne soit pas accessible		
ACTIVITÉS CULTURELLES : - Pas de matériel et outils collectifs		

Fiche thématique : RÉCRÉATIONS		
Préconisations et règles de prévention à appliquer, dispositions communes	Possible dans mon école	Impossible dans mon école
Eviter les croisements de classes et d'élèves - Echelonner les temps de récréations - Eviter les regroupements de niveaux différents - Adapter et réduire les temps de récréation - Organiser des plannings de récréation - Faire sortir et entrer les élèves en respectant les règles de distanciation		
Adapter la surveillance des récréations en fonction de l'effectif présent		
Veiller au respect des gestes barrières et distances de sécurité		
Proscrire les jeux de contact et de ballons		
Neutraliser l'utilisation des jeux (toboggans)		
Pas de jouets collectifs		
Proposer des jeux qui respectent les gestes barrière et la distanciation physique		
Si besoin (météo) organiser des récréations en intérieur (éviter les préaux)		
Organiser le lavage des mains **avant et après** la récréation		
Points de contrôle, dispositions communes	Possible dans mon école	Impossible dans mon école
Avant la récréation :		

- Cohérence des plannings - S'assurer que les couloirs sont libres - Neutralisation des jeux et installations extérieures (toboggans)		
Pendant la récréation : - Port du masque pour les PE - Respect des gestes barrières et distanciation sociale - Absence d'échange de jeux personnels		
A la fin de la récréation : - Pas de croisements avec d'autres élèves - Laver les mains		

Fiche thématique : NETTOYAGE DES LOCAUX		
Préconisations et règles de prévention à appliquer, dispositions communes	Possible dans mon école	Impossible dans mon école
Nettoyage AVANT la reprise : habituel - Si l'école a été fermée pendant le confinement - Les pièces utilisées pendant le confinement → nettoyage selon le protocole « nettoyage approfondi » - Pour les locaux réquisitionnés ou mis à disposition → voir avec l'ARS - Purger les canalisations - Procéder à des analyses légionnelles pour les points à risque (douches) - Vider et assécher les éventuels réservoirs d'eau naturels		
Nettoyage APRÈS la reprise : « nettoyage approfondi en 2 étapes » ETAPE 1 : le nettoyage - Nettoyage à l'aide d'un détergent usuel - Commencer par les zones les plus propres - Insister sur les points de contact ETAPE 2 : la désinfection - Utiliser un détergent virucide conforme à la norme EN14476. Des lingettes conformes à la norme EN14476 peuvent être utilisées. - Désinfecter les points de contact		
Le nettoyage peut être combiné en utilisant un détergent -désinfectant conforme à la norme EN14476		

En l'absence de désinfectant virucide conforme à la norme, en dernier recours, utilisation d'une solution désinfectante à base de javel		
Fréquence : - Au mini une fois par jour pour tables, chaises et sol - Plusieurs fois par jour pour sanitaires, poignées de portes, fenêtres, points de contact, matériel utilisé et support pédagogique, aire de jeux. En complément du traitement quotidien, si des élèves se succèdent dans des salles → nettoyage approfondi après chaque passage d'un groupe		
Actions complémentaires : - Vider tous les jours les poubelles - Veiller à la présence en permanence de savon et essuie main - Aérer les locaux - Eliminer les équipements de nettoyage à usage unique dans un sac poubelle fermé hermétiquement		
Prévention des risques pour les personnels : Utiliser les produits dans les modes opératoires prévus.		
Dispositions spécifiques « Maternelle »		
Proscrire l'utilisation du matériel collectif et partagé		
Si un matériel doit être transféré à un autre élève → désinfection de l'objet		
Changer le linge dès que nécessaire		
Laver périodiquement le linge utilisé dans les dortoirs (couvertures, draps housse)		
Dispositions spécifiques « Elémentaire »		
Proscrire l'utilisation du matériel collectif et partagé		
Si un matériel doit être transféré à un autre élève → désinfection de l'objet		
Points de contrôle, dispositions communes	Possible dans mon école	Impossible dans mon école
Veiller à définir un plan de nettoyage des locaux quotidien		
Salle de classe → veiller à un nettoyage approfondi		
S'assurer de la fréquence de nettoyage approfondi des espaces suivants : sanitaires, poignées de portes, fenêtres…		

Veiller à la réalisation d'un nettoyage approfondi des salles partagées entre plusieurs groupes après chaque passage		
Espace de restauration → veiller au nettoyage approfondi		
Veiller au respect des règles de sécurité liées à l'utilisation des produits de nettoyage		
Dispositions spécifiques « Maternelle » + « Elémentaire »		
Veiller au nettoyage approfondi d'un matériel, jouet qui est transféré à un autre élève		

Fiche thématique : DIMENSIONNEMENT ET ÉQUIPEMENT DES SANITAIRES		
Préconisations et règles de prévention à appliquer, dispositions communes	Possible dans mon école	Impossible dans mon école
SANITAIRES : - Limiter le nombre de personnes présentes au nombre maximum de sanitaires - Gérer les flux d'élèves - Urinoirs distants d'un mètre ou condamner un urinoir sur deux - Fenêtres ouvertes - Lavage des mains avant et après - S'assurer de la présence de savon et essuie main papier toilette et tout au long de la journée - Evacuation des poubelles une fois par jour		
VESTIAIRES : - Limiter le nombre de personnes - Neutraliser des places pour respecter un mètre de distanciation (porte-manteaux) - Etaler des plages horaires d'arrivée et de départ - Mettre une personne à l'entrée du vestiaire pour filtrer le nombre de personnes - Demander aux élèves de venir en tenue de sport - Ouvrir les fenêtres - Evacuation des poubelles chaque jour		
SALLE DE DOUCHE : - Neutraliser ou limiter le nombre de personnes - Si douche collective, distanciation à respecter - Gérer les flux d'élèves - Ouverture des fenêtres - S'assurer du plan de nettoyage et désinfection		

Points de contrôle, dispositions communes	Possible dans mon école	Impossible dans mon école
S'assurer de la gestion des flux d'élèves vers les sanitaires/douches/vestiaires.		
Limiter le nombre de personnes		
S'assurer de la bonne aération		
S'assurer de la mise en place de consigne d'utilisation de ces locaux		
S'assurer du nettoyage quotidien		

Fiche thématique : GESTION DE LA DEMI-PENSION		
Préconisations et règles de prévention à appliquer, dispositions communes	Possible dans mon école	Impossible dans mon école
Privilégier la restauration en classe sous la surveillance d'un adulte		
Si cantine ou réfectoire : organisation pour limiter les files d'attente et les croisements de groupe d'élèves		
Si l'école prévoit que les familles fournissent un repas → repas froids		
Lavage des mains avant et après le repas		
Si assistance pour un élève, le personnel doit porter un masque et se lavent les mains entre chaque contact		
S'assurer du nettoyage des tables et chaises après chaque repas		
Distribution de l'eau limitant les contacts		
Pas de micro-ondes collectifs		
Aérer le local **avant et après** les temps de restauration		
Déchets dans des poubelles équipées de sacs et les poubelles sont vidées quotidiennement.		
Dispositions spécifiques « Maternelle » + « Elémentaire »		
Rappeler oralement les mesures barrières aux élèves au début de chaque repas : pas de partage de nourriture, eau, couverts…		
Points de contrôle, dispositions communes	Possible dans mon école	Impossible dans mon école
Avant la réouverture :		

Organiser la demi-pension de façon à respecter les gestes barrières et les règles de distanciation		
<u>Pendant les repas :</u> Veiller au lavage des mains avant et après les repas Aérer le local		
<u>Après le repas :</u> Nettoyage approfondi du matériel et des équipements avant l'arrivée des élèves **<u>et entre chaque utilisateur</u>** Evacuation quotidienne des poubelles		

Fiche thématique : MUSIQUE, ARTS, SCIENCE, TECHNOLOGIE		
Préconisations et règles de prévention à appliquer, dispositions communes	Possible dans mon école	Impossible dans mon école
Avant la réouverture une réflexion spécifique doit être menée		
Limiter au strict nécessaire l'utilisation du matériel pédagogique manipulé par plusieurs élèves		
Privilégier les démonstrations, les vidéos		
Si utilisation de matériel mutualisé → activité individuelle pour éviter les échanges + nettoyage et désinfection du matériel		
En complément du protocole de nettoyage quotidien, si des groupes se succèdent → nettoyage approfondi entre chaque passage		
Points de contrôle, dispositions communes	Possible dans mon école	Impossible dans mon école
<u>En début de journée :</u> S'assurer du nettoyage approfondi des sols, tables, chaises… S'assurer du nettoyage approfondi du matériel		
<u>Au cours de la journée :</u> Veiller au nettoyage approfondi du matériel, jeux, jouets…		
<u>Fin de journée :</u> Veiller au nettoyage approfondi du matériel, jeux, jouets… avant rangement		

Fiche thématique : EFFECTIFS GLOBAUX		
Préconisations et règles de prévention à appliquer, dispositions communes	Possible dans mon école	Impossible dans mon école
Mettre à disposition des masques pour les enseignants et personnels		
Distanciation d'au moins 1 mètre (à défaut port du masque) dans les salles, files et en croisement de flux piéton		
Eviter de parler fort en face à face des collègues. Privilégier un lieu ouvert (préau, extérieur)		
Lavage des mains toutes les 2 heures		
Afficher les consignes		
Attribuer des zones de travail par des consignes claires		
Dans des locaux exigus, assurer des emplacements fixes pour chaque personnel ou matérialiser la zone de d'évolution		
Eviter le matériel partagé (informatique, matériel de bureau…)		
Préférer un matériel individuel pouvant être nettoyé		
Transférer le matériel d'une zone à l'autre par dépose dans une zone d'attente (quelques heures, voire une journée) si impossibilité de désinfection		
Réduire l'effectif présent en continuant le télétravail pour une partie du personnel quand cela est possible		
Limiter les déplacements à l'intérieur de l'établissement		
Echelonner les horaires de présence dans les parties communes		
Limiter l'accès aux espaces communs		
Aménager les locaux de sorte qu'au moins 1 mètre soit laissé entre les places assises		
Le jour de la rentrée, organiser une réunion pour expliquer les mesures de prévention à mettre en œuvre et ce qu'il conviendra de dire aux élèves		
Rappeler très régulièrement les consignes		
Mettre en place des protocoles de nettoyage individuel (clavier, souris, bureau…)		

Réévaluer les risques, en prenant en compte le contexte actuel, pour chaque intervention présentant des risques particuliers de contamination		
Personnel d'accueil - Prévoir une séparation physique (telle que plexiglass) entre le personnel d'accueil et les visiteurs - Lorsqu'il y a une loge d'accueil, n'autoriser la présence que d'une seule personne		
Infirmier, service médical, SST - Mettre à disposition des masques adaptés pour traiter les suspicions ainsi que des blouses, des lunettes de protection ou écran facial, gants		
Cuisinier, agent de restauration, chef de cuisine - Rappeler les gestes barrières - Rappeler que toute personne symptomatique ne doit pas se rendre sur son lieu de travail - S'assurer que les sacs contenant les repas soient correctement fermés - Attention particulière sur le nettoyage et la désinfection des surfaces et ustensiles en contact avec la nourriture - Limiter le nombre de personnes en cuisine - Attribuer dans la mesure du possible des outils de travail individuel - Si le nettoyage des vêtements est externalisé, prévoir une poubelle pour vêtements de travail sales, sinon prévoir un contenant à usage unique par salarié pour le transport de ses vêtements sales - Prévoir des vêtements de travail à usage unique si possible ou un changement à chaque prise de poste ou mettre à disposition une « surblouse » - Prévoir une zone de stockage des sacs hermétiques de vêtements sales et retour des vêtements propres accessibles au seul livreur ou à défaut respect des distances		
Agent technique de maintenance - Préconiser un outillage individuel - Eloigner les personnes à plus d'1 mètre - Nettoyer le poste de travail en fin et début de service - Mettre à disposition des masques, gel hydroalcoolique ou point d'eau avec savon, lingettes / produits désinfectant		

- Rappeler les règles de lavage des mains - Réévaluer les risques, en prenant en compte le contexte actuel, pour chaque intervention de maintenance présentant des risques particuliers de contamination		
Transport (par le personnel de l'établissement – véhicule de service) - L'affectation fixe d'un véhicule par conducteur sera privilégiée - Nettoyage du véhicule par le conducteur en fin de service - S'assurer que les conducteurs possèdent un moyen de communication portable avec chargeur adaptable - Mise à disposition de gel hydroalcoolique ou réserve d'eau avec savon ou lingettes désinfectantes par véhicule		
Personnel extérieur à l'établissement - Limiter l'intervention des entreprises extérieures - Mettre à proximité de l'accueil du gel hydroalcoolique - Rappeler les consignes générales (affiche ou remise d'une fiche consigne)		
Livraison (personnel extérieur) - Réaliser la remise et la signature sans contact - Pour les livraisons, s'assurer que les chauffeurs laissent les colis devant l'accueil, confirment la bonne livraison sans signature - Adapter le protocole de sécurité en ajoutant le risque COVID-19		
Entreprises extérieures - Adapter le Plan de Prévention avec le risque COVID-19 - Etablir des consignes de sécurité		
Locaux pour le personnel • **Salle de réunion** - Sièges distants d'au moins 1 mètre - Nettoyer avant et après, ne pas laisser d'objet - Aérer 10 minutes toutes les heures - Bloquer les portes en position ouverte - Mettre à disposition du gel hydroalcoolique • **Bureaux**		

- Bureau individuel et « open-space » : supprimer le maximum d'objets qui compliquent le nettoyage - Aérer plusieurs fois par jour - Rester au même bureau toute la journée - Nettoyage individuel des bureaux avant et après utilisation - Désinfection régulière du matériel collectif (photocopieuse…) - Désinfecter les objets qu'on ramène chez soi • **Accueil des parents** - Privilégier la communication à distance - Privilégier l'accueil des familles en extérieur		
Points de contrôle, dispositions communes	Possible dans mon école	Impossible dans mon école
Ensemble du personnel - S'assurer que les gestes barrières sont connus et appliqués - S'assurer que les zones de travail permettent une distanciation d'au moins 1 mètre - S'assurer que l'organisation des déplacements permet de réduire les croisements - S'assurer que des masques sont mis à disposition et en quantité suffisante - S'assurer du nettoyage du matériel commun - S'assurer qu'un protocole de nettoyage individuel est en place - S'assurer que tout le personnel est formé à la maitrise du risque COVID-19		
Personnel d'accueil - S'assurer de l'intégrité de la séparation physique entre le personnel et les visiteurs		
Infirmier, service médical, SST - S'assurer que le stock matériel mis à disposition pour le personnel santé est en quantité suffisante		
Cuisinier, agent de restauration, serveur - S'assurer du respect des plans de nettoyage - S'assurer de l'approvisionnement permanent des consommables (savon, gel…) - Evacuation régulière des déchets - Bonne gestion des vêtements de travail		
Agent technique de maintenance		

- Nettoyage du matériel et des postes de travail avant et après utilisation - S'assurer de l'approvisionnement permanent des consommables (savon, gel…)		
Transport (par le personnel – véhicule de service) - S'assurer de l'approvisionnement permanent des consommables dans le véhicule - Nettoyer le véhicule - S'assurer du bon état des véhicules		
Personnel extérieur à l'établissement - S'assurer de la présence de gel hydroalcoolique - Consignes générales affichées		
Livraison (personnel extérieur) - Remise et signature sans contact - S'assurer de la bonne application de la procédure pour la remise du colis - S'assurer qu'un protocole de livraison pour les entreprises ext. prend en compte le risque COVID-19		
Entreprises extérieures - S'assurer que les plans de prévention pour les entreprises ext. prennent en compte le risque COVID-19		
Locaux pour le personnel • **Salle de réunion** - Neutralisation de la moitié des sièges - Nettoyage avant et après - Aérer 10 minutes toutes les heures - Présence de gel hydroalcoolique • **Bureau** - Règle des 5S : débarrassés, en ordre, maintenus propres - Distanciation d'1 mètre - Aération plusieurs fois par jour - Nettoyage individuel de son poste de travail avec kit de nettoyage fourni • **Accueil des parents** - Respecter les règles de distanciation		

FACTEURS DIMENSIONNELS ET DECISIONNELS		
	Possible dans mon école	Impossible dans mon école
Facteurs de dimensionnement Il convient à chaque établissement d'évaluer sa capacité en fonction - Des superficies disponibles des locaux et des espaces extérieurs - D'une étude de la disposition des salles de classe et autres lieux d'enseignement		
Les éléments de dimensionnement - Une salle de classe de 50 m2 peut accueillir 15 élèves - La salle doit ventilée (naturellement ou mécaniquement)		
Facteurs décisionnels : Avant la réouverture, et comme détaillé dans le présent protocole sanitaire, il revient **aux collectivités territoriales** et **directeurs d'organiser** la reprise dans le respect de mesures sanitaires et d'en **vérifier** son applicabilité **avant l'accueil des élèves**. - Rédiger son schéma d'organisation - Rédiger et déployer son plan de communication - Définir et présenter les consignes sanitaires applicables aux personnels non enseignants. - Définir un protocole de nettoyage et en assurer la fréquence définie (nettoyage approfondie une fois par jour à minima) - Dimensionner le nombre de produits, matériel et équipements nécessaires à l'application de la doctrine sanitaire : - Assurer le réapprovisionnement de ce matériel en fréquence et quantité adaptée - Définir les modalités pour la gestion de la demi-pension et prendre les dispositions nécessaires avec les différentes parties prenantes, y compris le prestataire si la restauration est sous-traitée. - Assurer la disposition matérielle des classes le Sas échéant - Neutraliser les accès les installations et matériels qui ne peuvent faire l'objet d'un protocole de désinfection - Définir un plan de circulation et assurer la signalétique correspondante - Prévoir et mettre en œuvre les éléments matériels et de communication pour faire appliquer les règles d'entrée et de sortie des élèves		

PROCEDURE DE GESTION D'UN CAS SUSPECT		
	Possible dans mon école	Impossible dans mon école
<u>En cas de survenue de symptômes évocateurs avec ou sans fièvre chez un élève :</u> Les symptômes évocateurs sont : toux, éternuement, essoufflement, mal de gorge, fatigue, troubles digestifs, sensation de fièvre, etc. **<u>Conduite à tenir :</u>** - Isolement immédiat de l'élève avec un masque à l'infirmerie ou dans une pièce dédiée permettant la surveillance de l'élève dans l'attente de son retour à domicile ou de sa prise en charge médicale. Respect impératif des mesures barrière. En cas de doute, contacter un personnel de santé de l'éducation nationale. - Prise de la température avec un thermomètre sans contact. - Appel sans délai des parents pour qu'ils viennent chercher l'élève en respectant les mesures barrières. - Rappel par les responsables de l'école ou de l'établissement de la procédure à suivre par les parents à savoir : éviter les contacts et s'assurer, en lien avec le médecin traitant, de la réalisation d'un test de dépistage de leur enfant dans un centre prévu à cet effet. - Prévenir le personnel de santé de l'éducation nationale référent pour l'aide à l'analyse des contacts de l'élève (cf. annexe du plan ministériel Covid-19), depuis les 48h précédant le début des symptômes, selon les critères de Santé Publique France. - Le processus opérationnel de suivi et d'isolement des cas contacts sera ensuite mis en œuvre selon les prescriptions qui seront définies par les autorités sanitaires - Nettoyage dans le cadre du protocole habituel par les personnels des locaux et objets touchés dans les 48h précédentes. - Poursuite stricte des mesures barrières. **<u>En cas de test positif :</u>** - Information de la collectivité de rattachement et des services académiques par le responsable de l'établissement. Les services académiques définissent en lien		

avec les autorités sanitaires les modalités de dépistage des autres élèves et personnels. Des dépistages pourront être organisés au sein de l'école ou de l'établissement selon les modalités définies par les autorités sanitaires et académiques. - La famille est accompagnée dans l'évaluation du risque de transmission intrafamiliale par un médecin ou un membre de l'équipe mobile locale COVID-19 pour déterminer quelle est la stratégie d'isolement la plus adaptée étant donné le contexte. - Information des personnels et des parents des élèves ayant pu entrer en contact avec l'enfant malade selon le plan de communication défini par l'établissement.		
<u>En cas de survenue de symptômes évocateurs chez un adulte :</u> **<u>Conduite à tenir :</u>** - Isolement de l'adulte avec un masque dans l'attente de son retour à domicile ou de sa prise en charge médicale. Respect impératif des mesures barrières. - Rappel par les responsables des établissements de la procédure à suivre : éviter les contacts et consulter le médecin traitant qui décide si un test de dépistage est nécessaire et donne un avis sur la reprise du travail. - Nettoyage minutieux et désinfection par les personnels des locaux et objets touchés dans les 48h précédentes. - Poursuite stricte des mesures barrières. **<u>En cas de test positif :</u>** - Information de la collectivité de rattachement et des services académiques par le responsable de l'établissement. Les services académiques définissent en lien avec les autorités sanitaires les modalités de dépistages des élèves et des personnels. Des dépistages pourront être organisés au sein de l'établissement selon les modalités définies par les autorités sanitaires. - Information des personnels et des parents des élèves ayant pu rentrer en contact avec l'enfant malade selon le plan de communication défini par l'établissement. **<u>Protocole de nettoyage et de désinfection quotidien des locaux et après survenue d'un cas COVID 19 :</u>** - Ne pas utiliser un aspirateur pour le nettoyage des sols		

- Les locaux (sols et surfaces) supportant le nettoyage humide doivent faire l'objet des différentes opérations suivantes : • Nettoyer les sols et les surfaces dans les espaces utilisés, les points de contact, les zones fréquemment touchées, à l'aide d'un détergent usuel ; • Rincer à l'eau pour évacuer le produit détergent et évacuer la salissure ; • Désinfecter avec un produit désinfectant virucide selon la norme EN 14476, ou par défaut avec une solution désinfectante à base d'eau de javel (cf. fiche nettoyage désinfection). • Selon les recommandations du fabricant du produit désinfectant virucide utilisé, rincer à l'eau si nécessaire. Cette phase de rinçage est obligatoire à la suite de l'utilisation de la solution désinfectante à base d'eau de javel. • Tenue du personnel d'entretien adaptée aux dispositions contenues dans la fiche de données de sécurité du produit utilisé. Éliminer les équipements de nettoyage à usage unique dans un sac poubelle fermé hermétiquement.		